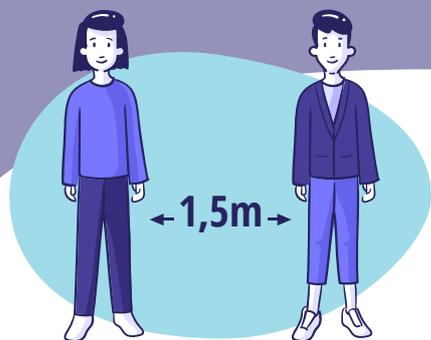


Concierges, personnel d'entretien, technicien, pour votre sécurité :



Maintenez une distance suffisante



Lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains



Ne serrez pas la main



Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier



Prévoyez une poubelle refermable dans l'espace d'accueil



Portez des équipements de protection et prévoyez toujours un gel désinfectant

- Sensibilisez les résidents aux mesures de sécurité applicables dans le bâtiment.
- Affichez les mesures de prévention applicables aux résidents (à chaque étage) et aux personnes externes. Si possible, informez les personnes externes à l'avance.
- Limitez les contacts inutiles dans le bâtiment.
- Respectez les règles en matière de nettoyage d'application dans le bâtiment
- Accordez une attention supplémentaire au nettoyage/à la désinfection des surfaces fréquemment touchées.
- Veillez à une bonne hygiène du matériel de nettoyage et des équipements de travail.
- Celui ou celle qui est malade reste à la maison et en informe l'employeur.

En cas de questions, communiquez par voie numérique avec le syndic

Consultez le guide sectoriel et les directives du gouvernement sur www.fs323.be/corona ou envoyez un e-mail à stopcorona@fs323.be.

Édition du Fonds Social du secteur immobilier version 4 mai 2020